

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					M1
Mention :	CULTURES, SOCIÉTÉS, ESPACES : MONDES ANCIENS ET MÉDIEVAUX					
Spécialité :	ETUDES MÉDIEVALES (E.M.)					
Volume horaire étudiant :	120 h	72 h	h	h	158 h	350 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	Travail d'études & de recherches, stage ou projet	total

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité et Secrétariat pédagogique
Bruno LEMESLE bruno.lemesle@u-bourgogne.fr 03 80 39 51.60 Bureau 334	Patricia Buigues patricia.buigues@u-bourgogne.fr 03 80 39 56 17 Bureau 123B
Composante(s) de rattachement : UFR Sciences Humaines UFR Lettres et Philosophie	

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

Les cursus proposent une solide formation dans les domaines de spécialité grâce à des UE obligatoires et optionnelles. La place essentielle du mémoire est maintenue, un même sujet de mémoire est étudié au cours des 2 années de la mention : la première année doit permettre de recueillir la documentation de base, la bibliographie et d'aboutir à un synopsis détaillé du travail ; c'est en particulier sur la base de ce document qu'il sera apprécié l'aptitude de l'étudiant à poursuivre la 2^e année en voie recherche. La soutenance orale du mémoire est reportée en fin de seconde année.

Les UE outils identifiées pour le tronc commun en M1 sont obligatoires. Ils peuvent être plus largement choisis en M2 au sein de la mention Cultures, Sociétés, Espaces : Mondes anciens et médiévaux ou d'autres mentions du Master SHS , du Master Arts, Lettres, Langues, mais aussi dans le Master Environnement, Terre, Evolution, spécialité Archéosciences et Géo-Environnement (A.G.E.) en fonction du projet personnel de l'étudiant et après validation par le responsable pédagogique de la spécialité concernée. Une semblable possibilité existe pour les options. Le choix des UE disciplinaires doit faire l'objet de concertation et validation avec le responsable pédagogique du parcours de spécialité.

Pour rendre effective la pratique courante d'une langue étrangère, la mobilité étudiante dans le cadre Erasmus sera très fortement recommandée avec un semestre au moins dans une université étrangère qui sera validée en tenant compte des crédits européens.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

L'obtention du diplôme de master permettra l'entrée dans un cursus de formation doctorale, pour des études de médiévistique, dans les quatre disciplines, Histoire, Histoire de l'art, Archéologie et Musicologie. Par ailleurs, d'autres débouchés professionnels sont ouverts, en premier lieu la préparation des concours de recrutement de l'enseignement du second degré, et les concours de la fonction publique dans de nombreux domaines. Les métiers du Patrimoine, du Tourisme, de l'Animation culturelle ou de la Communication, appuyés par la forte culture générale donnée par l'ensemble du cursus universitaire, peuvent constituer également les débouchés de cette formation.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les deux années de cette spécialité d'études médiévales visent à assurer une formation pluridisciplinaire en médiévistique, pour compenser le caractère fortement disciplinaire du cursus de licence. C'est pourquoi l'étudiant est contraint à se former dans trois au moins des contenus fondamentaux de cette discipline, histoire, histoire de l'art, archéologie et musicologie. Par ailleurs une formation de complément est davantage laissée à son initiative, par des options. La première compétence visée est la capacité à mener une recherche longue et suivie sur un sujet précis, nécessitant la domination d'un corpus de sources variées pour la production d'une synthèse novatrice par rapport à un héritage historiographique assimilé. D'autre part, dans une optique professionnelle large, sont valorisés le goût de l'initiative, le travail d'équipe, la curiosité pour les domaines ou les méthodes encore mal connus de l'étudiant, le sens de la rigueur et de la précision, l'acquisition de méthodes efficaces. L'aptitude à la communication orale et écrite d'idées et de connaissances doit être stimulée par les exercices des séminaires et la rédaction du mémoire, qui affermissent également l'esprit critique et le sens des nuances par la confrontation des analyses contradictoires.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Les compétences acquises sont liées aux savoirs et à la maîtrise des outils indispensables au traitement qualitatif et quantitatif des données dans le domaine de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et de la musicologie médiévales. Il est essentiel de placer, au cœur de ce parcours de formation, la préparation et la rédaction d'un mémoire, étape essentielle dans une démarche scientifique de recherche. Ceci passe par la délimitation d'un sujet, la mise en place d'un corpus de données, son analyse critique, la réalisation d'une base bibliographique en langue française et étrangère. Par ailleurs, l'étudiant devra avoir acquis, à travers les cours, les séminaires et la pratique des outils, les méthodes et les connaissances nécessaires à la mise en œuvre de ce mémoire.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ de plein droit :

être titulaire de la licence d'archéologie, d'histoire, d'histoire de l'art ou de Musicologie, voire d'une discipline compatible avec la spécialité (géologie, géographie physique par exemple) après examen par les responsables pédagogiques.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

■ droits d'inscription

en formation initiale :

en formation continue :

Organisation et descriptif des études :

Les études sont organisées en deux éléments, d'une part la préparation d'un mémoire de recherche qui fait l'objet d'une soutenance en fin d'année, et d'autre part des enseignements répartis en trois unités : enseignements disciplinaires, options et outils, cette dernière unité étant commune aux deux spécialités « Histoire et Archéologie des Mondes antiques » et « Etudes médiévales » de la mention Cultures, Sociétés, Espaces : Mondes anciens et médiévaux.

UE transversales : voir <http://www.u-bourgogne.fr/> (UFR, écoles, Instituts/UFR/documentation/UE transversales).

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 1

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ 1 ^{ère} session	Type éval ⁽¹⁾ 2 ^{ème} session	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 – Travail d'études et de Recherches	Mémoire S1					79	12.5	Contrôle d'avancement du mémoire				6
TOTAL UE						79	12.5					6

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	Type éval. 2 ^{ème} session	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 2 - Enseignements disciplinaires (3 enseignements au choix à conserver sur les 2 semestres)	- Histoire médiévale	12				12	2.5	Ecrit à rendre				1
	- Histoire de l'Art médiéval	12				12	2.5	Travail écrit à rendre	Ecrit 3h			1
	- Archéologie médiévale	12				12	2.5	Ecrit				1
	- Musicologie médiévale	12				12	2.5	Ecrit	Travail écrit à rendre			1
TOTAL UE		36				36	7.5					3

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ 1 ^{ère} session	Type éval. 2 ^{ème} session	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 3 – Options (24 h d enseignements choix à conserver sur les 2 semestres le cas échéant)	- Paléographie française	12				12	2.5	Ecrit 2h				1
	- Paléographie latine	12				12	2.5	Ecrit 2h				1
	- Philosophie médiévale (enseignement ouvert dans le Master Arts, Lettres, Langues, Mention Philosophie)	24				24	5	CT oral				2
	- Enseignements d'autres mentions du Master SHS voire du Master Environnement, Terre, Evolution, spécialité Archéosciences et Géo-Environnement (A.G.E.) ou du Master Arts, Lettres, Langues, après accord du responsable pédagogique	12				12	2.5	Selon dispositions propres à chaque discipline				1
TOTAL UE		24				24	5					2

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ session pas d'éval. à la 2 ^{ème} session	coeff CT	coeff CC	total coef	
UE 4 – Outils (enseignements obligatoires)	Langue (1 au choix) :		12			12	2.5					1
	. Anglais Anglais (épreuve anticipée)							CC+CT écrit 2 h contrôle écrit 1 h				0.85 0.15
	. Allemand Allemand (épreuve anticipée)							CT écrit 2 h contrôle écrit 1h				0.85 0.15
	. Espagnol Espagnol (épreuve anticipée)							Oral contrôle oral 1h				0.85 0.15
	Séminaire de méthode (commun à la spécialité HAMA)	24				24	2.5	Ecrit				1
TOTAL S1		60	36			175	30					2

SEMESTRE 2

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval. 1 ^{ère} session	Type éval. 2 ^{ème} session	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 – Travail d'études et de Recherches	Mémoire S2					79	12.5	Rédaction du mémoire et soutenance orale				6
TOTAL UE						79	12.5					6

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval. 1 ^{ère} session	Type éval. 2 ^{ème} session	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 2 - Enseignements disciplinaires (3 enseignements au choix à conserver sur les 2 semestres)	Histoire médiévale	12				12	2.5	Ecrit à rendre				1
	Histoire de l'Art médiéval	12				12	2.5	Travail écrit à rendre	Ecrit 3h			1
	Archéologie médiévale	12				12	2.5	Ecrit				1
	Musicologie médiévale	12				12	2.5	Travail écrit à rendre				1
TOTAL UE		36				36	7.5					3

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval. 1 ^{ère} session	Type éval. 2 ^{ème} session	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 3 – Options (24 h d'enseignements choix à conserver sur les 2 semestres le cas échéant)	Paléographie française	12				12	2.5	Ecrit 2 h				1
	Paléographie latine	12				12	2.5	Ecrit 2 h				1
	Littérature française du Moyen-Age (enseignement ouvert dans le Master Arts, Lettres, Langues, Mention Lettres)	24				24	5	CT oral				2
	Enseignements d'autres mentions du Master SHS voire du Master Environnement, Terre, Evolution, spécialité Archéosciences et Géo-Environnement (A.G.E.) ou du Master Arts, Lettres, Langues, après accord du responsable pédagogique	12				12	2.5	Selon dispositions propres à chaque discipline				1
TOTAL UE		24				24	5					2

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval. 1 ^{ère} Session	Type éval. 2 ^{ème} session	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 4 – Outils (enseignements obligatoires)	Langue (1 au choix) - anglais - allemand - espagnol		12			12	2.5	CC + CT écrit 2 h CT écrit 2 h oral				1
	Séminaire de méthode (commun à la spécialité HAMA)		24			24	2.5	Ecrit				1
TOTAL S2		60	36			175	30					

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/> (UFR, écoles, Instituts/UFR/documentation, référentiel LMD). Les modalités de contrôle des connaissances propre aux M1 de Sciences Humaines et Sociales sont précisées ci-après. Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004. Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Les inscriptions pédagogiques aux examens, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires. Elles ont lieu courant octobre (bureau 123 B, 1^{er} étage). Les dates précises sont communiquées par voie d'affichage.

Quant au directeur de recherches, il est indispensable d'en trouver un avant la fin du mois d'octobre. Il est rappelé que les étudiants qui n'ont plus que le mémoire à soutenir doivent aussi impérativement procéder à l'inscription pédagogique.

● Sessions d'examen :

En règle générale, pour les différents parcours M1 de la mention, le contrôle des connaissances donnera lieu à l'organisation de deux sessions d'examen :

Première session : Janvier pour le semestre 1 et mai/juin pour le semestre 2

Deuxième session : septembre pour le rattrapage des deux semestres.

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

CAPITALISATION

D'une session à l'autre

Si un semestre n'est pas obtenu :

- UE (ou groupe d'enseignements) acquis(e) : les enseignements les constituant ne peuvent être repassés.
- UE (ou groupe d'enseignements) non acquis(es) : tout enseignement dont la note est < à 10/20 devra être repassé.

Si l'année n'est pas obtenue :

- Semestre acquis : les enseignements de ce semestre ne peuvent être repassés.
- Semestre non acquis : voir règle ci-dessus.

D'une année sur l'autre

Si le M1 n'est toujours pas acquis à l'issue de la 2^{ème} session après compensation entre les 2 semestres, tous les éléments ayant une valeur en Crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés pour une année ultérieure si leur note est \geq à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Par voie de conséquence, tous les autres éléments devront être repassés.

COMPENSATION

Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres. Chaque UE et semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est \geq à 10/20. Le Master 1 est validé si la moyenne compensée entre les semestres est \geq à 10/20.

A la demande de l'étudiant, le diplôme de **Maîtrise de « Cultures, Sociétés, Espaces : Mondes anciens et médiévaux »** est délivré au terme de la 1^{ère} année de Master.

Précisions :

REGIME SPECIAL

Pour les étudiants salariés, les modalités de remplacement des épreuves de contrôle continu seront définies par les responsables pédagogiques en fonction de la nature des enseignements.

CAS PARTICULIER

Le suivi d'un cours de la préparation au CAPES d'Histoire (Histoire ancienne, Histoire médiévale) peut valoir équivalence d'un enseignement considéré comme similaire en S1 ou S2 de M1 à condition de passer une épreuve orale sur la question de concours à la session de juin rattrapable en septembre. Si la note de l'examen de contrôle oral est supérieure ou égale à 10/20, elle sera alors reportée sur l'enseignement de M1 correspondant.